

M. le président LeSage, remerciant ensuite les membres de la Société pour le zèle qu'ils ont montré, et pour le travail généreux qu'ils se sont imposé durant cette première partie de l'année 1908, déclare que la Société Médicale reprendra ses séances après la vacance d'été, c'est-à-dire le premier mardi d'octobre.

Le secrétaire,

D. E. BOURGEOIS.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DU DISTRICT DE TERREBONNE

Séance du 7 mai 1908

Présents : MM. les Docteurs J.-Em. Fournier, président ; Edmond Grignon, R. Dazé, H. Deschambault, F. Saint-Jacques, M. Ouimet ; H. M. J. Prévost, secrétaire, formant quorum.

Les minutes de la dernière séance sont lues, reconnues fidèles et adoptées.

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES.

Sur motion du Dr Ed. Grignon, secondé par les Drs R. Dazé et F. Saint-Jacques, les médecins suivants sont admis membres de la Société Médicale du District de Terrebonne, savoir : MM. les Docteurs Grondin, J. Poirier, P.-E. Rochon, S. Lamarche, W. Ouimet, G.-H. Christie, N. Guilbeau, A.-A. Gauthier, Jos. Pagé et P.-E.-F. Pagé. Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Docteur Grondin prend son siège.

Le cas du Docteur Deschambault, "*Re examens pour assurances*," est réglé à la satisfaction des membres de la Société, après les explications données par M. le docteur Deschambault.

Il est proposé par le Dr Ed. Grignon, secondé par le Dr F. Saint-Jacques, que les noms des Docteurs J.-Em. Fournier et H. Deschambault soient proposés comme assesseurs, aux prochains examens des Universités, auprès du Bureau du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec. Adopté à l'unanimité.

Après des explications données par les Drs Ed. Grignon et J.-Em. Fournier, concernant la lettre collective de la Société adressée à messieurs les Curés du comté de Terrebonne, en date du 1er de mars 1906 ; il est proposé par le Dr Ed. Grignon, secondé par le Dr Deschambault, qu'une copie de la dite lettre soit